

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/1ba3d3ca-6e90-47ca-a15c-733b6cf8372b>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/1ba3d3ca-6e90-47ca-a15c-733b6cf8372b> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur jusqu'au 28/09/2025 (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Rio Simon](#)

Date de soutenance : 28-09-2022

Directeur(s) de thèse : [Collet Martin](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Ecole doctorale : [École doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Abus de droit, Dispositifs anti-Abus, Pratiques abusives, Prévisibilité juridique, Cohérence, Proportionnalité, Droit fiscal international

Mots-clés :

- Droit fiscal (droit international)
- Abus de droit
- Fraude fiscale (droit international)
- Impôt -- Administration et procédure


Résumé : Au lendemain de la crise financière de 2009, dans la perspective de protéger les budgets des États, le Groupe des vingt (G20) juge nécessaire de prévenir l'érosion des assiettes fiscales et le transfert de bénéfices. Cette volonté politique s'est traduite par l'élaboration de diverses recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Union européenne (UE). Ces travaux internationaux ont abouti à de vastes réformes des règles du droit fiscal international français. À cette occasion, les dispositions destinées à lutter contre les pratiques abusives internationales ont été largement diversifiées et renouvelées. Aujourd'hui, de multiples dispositifs anti-abus aux caractères variés coexistent. Cette thèse vise alors à démontrer que, en l'état, les dispositifs anti-abus applicables en droit fiscal international français ne constituent pas un système parfait. Ce système ne permet pas d'assurer un équilibre satisfaisant entre deux exigences essentielles : la lutte efficace contre les pratiques abusives dans les situations transnationales et l'assurance d'un niveau raisonnable de sécurité juridique. À la lumière de deux critères de qualité, la cohérence et la proportionnalité, nous distinguons parmi tous les éléments composant ce système, ceux qui permettent d'assurer cet équilibre et ceux qui ne permettent pas de l'assurer. Afin de trouver une conciliation acceptable des différents intérêts en présence, plusieurs aménagements sont proposés. La présente thèse consiste donc à suggérer, autant que faire se peut, une rationalisation des dispositifs anti-abus en droit fiscal international.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2022ASSA0022
Type de ressource : Thèse